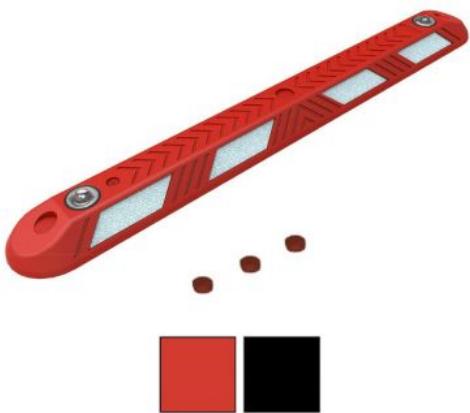


SÉPARATEUR DE VOIE PISTE CYCLABLE 1 MÈTRE

Référence : 02043



RESUME

Le séparateur de voie pour piste cyclable, d'une longueur de 1 mètre, est fabriqué en caoutchouc vulcanisé recyclé. Il permet d'aménager, de délimiter et de sécuriser les pistes cyclables sur la voie publique ouverte à la circulation des véhicules à moteur.

Les points forts :

- Ultra-résistant, durable et éco-responsable grâce à sa matière
- Bandes rétro-réfléchissantes
- Modèle avec billes de verre rétro-réfléchissantes pour une visibilité accrue
- Éléments de fixations inclus
- 3 points d'ancrage

Nous vous proposons aussi un [bordure piste cyclable en béton](#).



DECLINAISONS

Modèle	Tirefonds de fixation
Rouge	Avec
Noir	Avec
Rouge avec billes de verre	Avec

DESCRIPTION

Qu'est-ce que le séparateur de voie piste cyclable

?

Ce séparateur piste cyclable est à planter sur la voie publique pour délimiter une piste cyclable ou une voie de bus. Il accroît la fréquentation des pistes cyclables en empêchant le stationnement, la circulation et l'arrêt des voitures ou des motos sur la piste cyclable qu'il protège. Toutefois, en cas de danger et d'urgence, il reste franchissable par tous les types de véhicules sans s'affaisser.

En plus d'être anti-UV, le séparateur de piste cyclable est fabriqué en caoutchouc vulcanisé et recyclé. Ainsi, il est résistant à l'abrasion et est écoresponsable.

Ce séparateur de chaussée est teinté dans la masse et ne perdra donc pas sa couleur au cours du temps.

Pour une meilleure visibilité de nuit, il est composé bandes latérales rétro-réfléchissantes de classe 1 :

- Le modèle rouge sans billes de verre offre 6 bandes blanches rétro-réfléchissantes (3 de chaque côté)
- Le modèle noir sans billes de verre offre 6 bandes jaunes rétro-réfléchissantes (3 de chaque côté)
- Choisissez le modèle avec billes de verre rétro-réfléchissantes pour une visibilité améliorée dans des zones rurales peu éclairées. Celui-ci est équipé de 8 bandes (2 de chaque côté).

Afin de sécuriser au mieux toutes vos voies de circulation, retrouvez tous nos [séparateurs de chaussée](#).

Découvrez aussi notre [miroir de piste cyclable](#).

Comment installer ce séparateur piste cyclable ?

Le modèle rouge avec billes de verre s'installe à l'aide de chevilles de 140 mm de longueur et de diamètre 16 mm et de tirefonds de 150 mm de longueur et de diamètre 12 mm, inclus

avec le produit.

Les modèles sans billes de verre rouge ou noir s'installent à l'aide de cheville 14x100 + rondelle et de tirefonds M10x110 inclus avec le produit.

Afin de pouvoir le fixer, le séparateur possède 3 points d'ancrage sur sa partie supérieure. 3 bouchons sont fournis avec votre produit pour protéger les fixations.

Caractéristiques du séparateur de voie pour piste cyclable

Matière : caoutchouc vulcanisé et recyclé, très résistant à l'abrasion, teinté dans la masse et anti UV.

Propriétés :

- Délimiteur pour piste cyclable teinté dans la masse et anti UV.
- Équipé de Bandes rétro-réfléchissantes

Dimensions :

Modèle rouge avec billes de verre

- Longueur : 1000 mm
- Largeur : 150 mm
- Hauteur : 50 mm
- Poids : 5 kg l'unité

Modèle rouge ou noir sans billes de verre

- Longueur : 1000 mm
- Largeur : 130 mm
- Hauteur : 45 mm
- Poids : 4 kg l'unité

Coloris :

- Rouge brique teintée dans la masse
- Noir teinté dans la masse
- Rouge brique teintée dans la masse avec billes de verre
(en option)

Bouchons fournis pour protéger les fixations

Fixations :

Modèle rouge avec billes de verre

- Cheville : L. 140 x Ø16 mm
- Tirefond : L. 150 x Ø12 mm

Modèle rouge ou noir sans billes de verre

- Cheville : L. 140 x ø 100 mm + rondelle
- Tirefond : L. 110 x ø 100 mm

Favorisez la pratique du vélo en aménageant la voirie ! Pour en savoir plus sur l'[aménagement de votre piste cyclable](#), veuillez consulter notre article disponible [ici](#).